

LE reflêt

DE SAINT-HIPPOLYTE

SEPTEMBRE 2020

[VOL.4 N°2]

NOMINATION

UN NOUVEAU DIRECTEUR
DE LA SÉCURITÉ
COMMUNAUTAIRE

[P. 4]

RAPPORT FINANCIER

PORTRAIT D'UNE
EXCELLENTE SANTÉ
FINANCIÈRE

[P. 5]

JOURNÉES DE LA CULTURE

TROIS JOURNÉES
D'ACTIVITÉS ARTISTIQUES
ET CULTURELLES GRATUITES

[P. 10]

PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS

PÉRIODE D'INSCRIPTION
EN COURS

[P. 12]



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE



LE SUCCÈS DU CAMP DE JOUR

Alors que l'automne est à nos portes, permettez-moi de revenir sur certains dossiers de ce magnifique été qui s'achève. En effet, après un printemps des plus mouvementés, nous avons tous retrouvé une certaine normalité pour profiter pleinement de la saison estivale. Ce fut le cas des enfants qui ont fréquenté le camp de jour municipal les Tortilles. Je salue le travail impressionnant de notre équipe du Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire, sous la direction de M. Louis Croteau, qui a relevé le défi d'organiser un camp de jour mémorable pour les enfants en temps de pandémie. Bravo et merci à tous!

PROGRAMMATION AUTOMNALE

En dépit des contraintes liées à la COVID-19, le Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire a été en mesure de vous proposer, une fois de plus cet automne, une programmation d'activités variée qui plaira à tous les goûts et à toutes les générations. Inscrivez-vous sans tarder pour bouger et faire de belles rencontres!

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

C'est dans la section Actualités de cette édition du bulletin municipal *Le Reflet* que vous pourrez faire connaissance avec M. Michel Martin, récemment nommé à la tête du nouveau Service de la sécurité communautaire. La création d'un tel service alimentait des discussions au conseil depuis 10 ans déjà, notamment en raison des nombreux enjeux de sécurité nautique et terrestre. La nomination de Michel Martin répond à un besoin maintes fois exprimé par les Hippolytoises et les Hippolytois: assurer leur quiétude.



UNE EXCELLENTE SANTÉ FINANCIÈRE

Le dernier rapport financier consolidé fait la démonstration de l'excellente santé financière de la Municipalité de Saint-Hippolyte, comme vous pourrez le constater dans la section Finances et taxes. En effet, l'endettement est non seulement sous contrôle, mais il tend à diminuer, ce qui est rassurant pour les contribuables actuels et futurs. En outre, nous réalisons l'exploit de protéger votre capacité de payer, tout en assurant une excellente qualité de services.

NOTRE ÉGLISE A BESOIN DE NOUS!

C'est avec enthousiasme que j'ai accepté la présidence d'honneur de la campagne de financement de l'église Saint-Hippolyte, sous la responsabilité de la Paroisse de Saint-Hippolyte. Cet édifice riche d'histoire et qui s'inscrit dans notre patrimoine collectif a besoin de notre soutien financier pour différents travaux de restauration et de réparation. Je remercie à l'avance nos concitoyens et commerçants de leur appui.

Je vous souhaite une excellente rentrée!

Bruno Laroche, maire
450 563-2505, poste 2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Patrice Goyer
Sécurité incendie et
Sécurité publique



Yves Dagenais
Travaux publics



Chantal Lachaine
Sports, loisirs, plein air
et culture



Jennifer Ouellette
Finances et
Communications



Donald Riendeau
Urbanisme



Bruno Allard
Environnement et
Développement
économique

Internet haute vitesse

DES PROGRÈS ENCOURAGEANTS!

La démonstration de l'importance d'accéder à une connexion Internet haute vitesse n'est peut-être plus à faire, mais force est de constater que cet enjeu s'est davantage imposé ces derniers mois alors que des milliers de travailleuses et travailleurs ont été contraints au télétravail en raison de la pandémie de la COVID-19.

De fait, un comité citoyen, chapeauté par le conseiller municipal Bruno Allard, se penche sur le dossier depuis deux ans maintenant. Et, en dépit de la COVID-19, des progrès très encourageants ont été réalisés ces dernières semaines.

RÔLE DU COMITÉ

Ce comité citoyen a pour mission de faciliter le travail de tous les fournisseurs Internet intéressés à déployer la fibre optique à Saint-Hippolyte. Les membres de ce comité se sont rencontrés mensuellement afin d'établir des actions permettant de faciliter la définition et la mise en place de projets. Ce comité réalise des suivis sur une base régulière auprès de la députée de Prévost, Mme Marguerite Blais, alors que le maire, M. Bruno Laroche, maintient une communication constante avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

NOUVELLES ÉTAPES

DÉRYtelecom, basée au Saguenay et présente dans 275 municipalités du Québec, est en attente de réponses concernant les programmes gouvernementaux. Cette compagnie affirme qu'elle pourrait être en mesure de brancher les premières résidences 18 mois après l'obtention de la subvention.

Par ailleurs, certains résidents du secteur du lac en Cœur ont obtenu les services de Ouilink, qui offre la haute vitesse par l'entremise d'une technologie de radiofréquence. Environ 25 résidences ont déjà été branchées à ce jour. Ouilink se concentre toutefois uniquement sur ce secteur pour le moment. Enfin, une rencontre avec des représentants de Vidéotron et de la Municipalité de Saint-Hippolyte, en août dernier, a permis d'apprendre l'intérêt marqué de ce géant québécois des télécommunications. Ainsi, Vidéotron entend prolonger son réseau à l'entrée sud du territoire (secteurs du lac Écho et du nouveau IGA) d'ici trois mois et souhaite augmenter sa couverture à Saint-Hippolyte par le biais des programmes d'aide financière des deux paliers de gouvernement. Une nouvelle rencontre est prévue cet automne entre Vidéotron et la Municipalité pour discuter des subventions pour l'accès à Internet haute vitesse.

« Ces progrès encourageants récompensent non seulement les efforts que la Municipalité a déployés ces dernières années, mais aussi la collaboration et la patience de nos citoyennes et de nos citoyens. Cette stratégie des petits pas porte ses fruits, et nous entrevoyons l'avenir avec optimisme dans ce grand projet d'importance pour nos résidents et nos entrepreneurs », a commenté le conseiller responsable du dossier de l'accès à Internet haute vitesse, **M. Bruno Allard**.

LES DÉFIS TECHNOLOGIQUES... ET FINANCIERS

Il importe de noter que Saint-Hippolyte compte 132 km², incluant 217 km de routes. Selon une évaluation réalisée récemment par un fournisseur Internet, 297 km de fibre optique sont nécessaires pour couvrir l'ensemble du territoire, représentant un investissement de plus de 10M\$ pour offrir la haute vitesse. Or, le rendement d'un tel investissement n'est pas jugé significatif pour certains grands joueurs de la télécommunication, à tout le moins sans aide financière gouvernementale. Après avoir été sollicitée, Bell a confirmé n'avoir actuellement aucun projet en vue pour déployer de la fibre dans les deux autres secteurs de Saint-Hippolyte. Bell prévoit aussi déployer une nouvelle technologie sur l'antenne du secteur du village, permettant d'accéder à Internet à partir du réseau mobile. Environ 900 maisons, dans un rayon de 6 kilomètres, pourraient être branchées sur ce réseau d'ici la fin de 2020. L'entreprise Cogeco a de son côté préféré ne pas déposer de projet pour Saint-Hippolyte dans le cadre des programmes d'aide gouvernementaux.

Nomination d'un directeur du Service de la sécurité communautaire



Michel Martin

Lors de la séance ordinaire tenue à huis-clos le 11 août dernier, les membres du conseil municipal ont confirmé l'embauche de M. Michel Martin à titre de directeur du tout nouveau Service de la sécurité communautaire. Ce dernier a été sous-officier supérieur au sein des Forces armées canadiennes durant 25 ans, participant à différentes missions outre-mer. Après avoir servi comme militaire, M. Martin a entrepris une carrière en sécurité et enquêtes dans le secteur privé. Reconnu pour ses forces de gestionnaire et d'ardent promoteur de méthodes de gestion dynamiques pour améliorer la performance de l'unité d'affaires, il compte plus de 34 ans d'expérience en sécurité privée et publique. Il a pour responsabilité de coordonner les efforts de la patrouille nautique et terrestre, afin de renforcer le sentiment de sécurité des Hippolytoises et des Hippolytois.

Semaine des bibliothèques publiques 2020 Ma biblio, toujours à mes côtés

La Semaine des bibliothèques publiques du Québec sera de retour du 17 au 24 octobre prochain avec une toute nouvelle thématique: **Ma biblio, toujours à mes côtés!**

À l'instar de plusieurs autres bibliothèques publiques, la bibliothèque municipale de Saint-Hippolyte présentera une programmation d'activités culturelles (sa toute première!) dans le cadre de cet événement national. Restez à l'affût et rendez-vous dès le début octobre sur le site semainedesbibliotheques.ca pour connaître l'ensemble de la programmation 2020!

Rapport financier 2019

PORTRAIT D'UNE EXCELLENTE SANTÉ FINANCIÈRE

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 9 juin 2020, le maire de Saint-Hippolyte, M. Bruno Laroche, a présenté les faits saillants du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019.

EXCÉDENT DE PRÈS DE 2 M\$

L'exercice financier 2019 s'est soldé par un excédent de 731 634 \$, représentant 5,3% du budget. L'excédent 2019 est notamment attribuable à une contribution non récurrente d'Hydro-Québec de 303 150 \$, qui a été injectée dans la mise aux normes du chemin du Roi pour la construction d'un nouveau poste de transport d'électricité. On a également enregistré, en 2019, une importante hausse de revenus additionnels attribuables aux droits de mutation immobilières, atteignant 297 748 \$. Ainsi, l'excédent de fonctionnement non affecté totalisait 1 937 083 \$ au 31 décembre dernier. Un peu plus de 441 000 \$ de cet excédent sera destiné au remboursement anticipé de la dette à long terme, contribuant à réduire le service de la dette (intérêts et capital).

INVESTISSEMENTS DANS LA QUALITÉ DE VIE

Au chapitre des investissements, M. Laroche a souligné que son administration a investi 2,4 M\$ dans différents projets en 2019, parmi lesquels il a mentionné : le programme annuel de réfection des routes; les travaux sur la 111^e Avenue pour la nouvelle école; l'aménagement du chemin du Roi; le drainage dans le secteur de l'Achigan; l'acquisition de nouveaux appareils respiratoires et de caméras thermiques pour le Service sécurité incendie; l'installation de conteneurs semi-enfouis pour la collecte sélective, les matières organiques et les ordures derrière l'hôtel de ville.

RÉDUCTION DE L'ENDETTEMENT

La dette à long terme de la Municipalité de Saint-Hippolyte atteignait 15,9 M\$ au 31 décembre 2019. La portion de cette dette à la charge de l'ensemble des contribuables représentait 9 M\$, alors que 3,2 M\$ provenaient de projets faisant l'objet de subventions gouvernementales. En somme, la proportion de la dette à la charge de l'ensemble des contribuables est passée de 59% à 57% en 2019. La Municipalité se démarque par un faible taux d'endettement, qui correspond à 0,99\$ par 100\$ de richesse foncière uniformisée (RFU), loin derrière la moyenne québécoise de 2,17\$ par 100\$ de RFU. Le faible taux du service de la dette sur l'ensemble des dépenses, qui représente 11,71%, se compare avantageusement à celui de la moyenne du Québec à 19,42%.

Le rapport financier 2019 peut être consulté dans la section Finances sur le site Web de la Municipalité à saint-hippolyte.ca.



POUR JOINDRE NOS SERVICES

Hôtel de ville

450 563-2505
2253, chemin des Hauteurs J8A 1A1

Urbanisme p. 2224

Environnement p. 2224

Mairie et direction

générale p. 2232

Greffé p. 2232

Services aux citoyens

p. 2221

Taxation p. 2222

Communications

p. 2271

Service des loisirs

450 563-2505, p. 2231
2060, chemin des Hauteurs

Caserne

450 563-2505, p. 2262
1255, chemin des Hauteurs

Garage municipal

450 563-2505, p. 2242
2056, chemin des Hauteurs

Bibliothèque

450 224-4137
2258, chemin des Hauteurs



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Avant de vidanger votre piscine ou votre spa...

Il est nécessaire de tenir compte de l'environnement lorsque vient le temps de vidanger votre piscine ou votre spa en fin de saison. Le chlore, en plus d'être très toxique, réagit avec la matière organique présente dans les lacs et cours d'eau pour former des composés organochlorés, des substances cancérogènes probables (IRIS, EPA, 2003). Pour les systèmes de traitement au sel, une partie de celui-ci se retrouve dans le sol, ce qui peut contaminer les cours d'eau et la nappe phréatique d'où l'on puise généralement l'eau consommée par la population.

Voici quelques conseils à suivre lorsque vous videz votre piscine ou votre spa :

- Les eaux de vidange d'une piscine ou d'un spa devraient être dirigées vers un puits d'absorption. Si l'eau est vidée directement sur le sol, le débit devrait être tel qu'il ne cause pas l'érosion du sol. La vidange directe dans un lac ou cours d'eau n'est pas recommandée.
- Avant leur rejet dans l'environnement, le chlore et le brome doivent être non détectables dans l'eau. Puisque le chlore est volatil, il est possible de laisser reposer l'eau au moins sept jours avant de vider la piscine, ce qui aura pour effet de déchlorer l'eau. Pour le brome, un traitement chimique doit être appliqué afin de déhalogéner l'eau avant son rejet dans l'environnement.
- Le sel ne peut être enlevé de l'eau comme le chlore ou le brome. On ne peut donc pas rejeter l'eau d'une piscine traitée au sel directement dans l'environnement, car la concentration en sel est trop élevée.
- Ne JAMAIS vidanger votre piscine ou spa à la surface de votre installation sanitaire ou dans votre fosse septique, ce qui surchargerait votre système, causant ainsi des débordements, résurgences ou refoulements des eaux usées.

Site d'apport volontaire :

DES CONSIGNES IMPORTANTES À RESPECTER !

Depuis un peu plus d'un an déjà, les Hippolytoises et les Hippolytois qui ne peuvent se débarrasser des matières résiduelles lors des journées de collecte ont l'option de venir les porter au site d'apport volontaire situé derrière l'hôtel de ville (2253, chemin des Hauteurs). Ce service est particulièrement utile pour les nombreux villégiateurs ne pouvant bénéficier de la collecte régulière des matières résiduelles. Trois conteneurs semi-enfouis recueillent ainsi les matières organiques, les matières recyclables et les déchets d'origine domestique. Il est toutefois fondamental de bien trier les matières sur place, tout en soulignant que certaines matières sont formellement refusées, comme les encombrants, les résidus de construction et de rénovation ainsi que les résidus organiques non compostables ou contaminés. Sont aussi interdites les matières normalement destinées à l'écocentre, telles que le styromousse et le plastique n°6, les résidus domestiques dangereux et les pneus. Les déchets toxiques et corrosifs peuvent en effet endommager le sac à l'intérieur de chacun des conteneurs, engendrant des coûts de nettoyage importants pour l'ensemble de la communauté. La Municipalité fait également appel à votre sens du civisme en vous demandant de ne pas déposer de matières résiduelles à côté des conteneurs. Les contrevenants s'exposent à un constat d'infraction et à une amende.

Pour plus d'information sur la collecte à trois voies : Service de l'environnement, 450 563-2505, poste 2229.

Pour des informations sur l'écocentre (2056, chemin des Hauteurs) : 450 569-0451. Ouvert du mercredi au samedi (inclusivement), jusqu'au 7 novembre 2020, de 9 h à 16 h 30.



Compost 101

Le Service de l'environnement souhaite rappeler aux citoyennes et aux citoyens qu'il ne faut pas déposer ses matières organiques dans un sac de plastique. Il est plutôt recommandé de les placer dans le petit bac de cuisine. Si vous ne voulez pas salir votre bac de comptoir, vous pouvez réutiliser du papier journal ou une barquette de carton pour les mettre dans le fond du bac. Pour éviter la croissance de larves blanches dans votre bac brun, vous pouvez saupoudrer l'intérieur avec du bicarbonate de soude. Et, lorsque les températures plus froides s'installeront, pourquoi ne pas employer le truc de la lasagne? Il vous suffit de disposer en alternance une couche de sec et une couche de matières organiques. La couche de sec peut être constituée de feuilles mortes, de petites branches, de papier journal, de boîtes de pizzas, de cartons non cirés ou de sapinage permettant d'absorber l'humidité. De plus, vous pouvez préalablement congeler vos matières organiques avant de les ajouter au bac brun le matin de la collecte.

COLLECTE DES BRANCHES

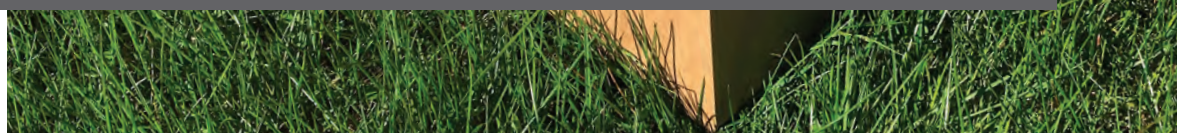
Un service de déchiquetage de branches est offert aux citoyennes et aux citoyens de Saint-Hippolyte. Les collectes sont effectuées la première semaine complète de chaque mois, de mai à novembre, inclusivement. Pour bénéficier de ce service, il est obligatoire de s'inscrire en composant le 450 563-2505. L'inscription doit se faire au plus tard à midi, le vendredi précédant la collecte.

Les deux dernières collectes de 2020 se dérouleront du 5 au 8 octobre (inscription avant le 2 octobre à midi), de même que du 2 au 5 novembre (inscription avant le 30 octobre à midi).



COLLECTE DE FEUILLES ET DES RÉSIDUS VERTS

La collecte de feuilles et de résidus verts se déroulera les semaines du 12 octobre au 5 novembre 2020. Afin de vous assurer que vos feuilles mortes et résidus sont ramassés, vous devrez les déposer dans des sacs en papier, en bordure de rue, le même jour que la collecte du bac brun. Prenez note qu'aucun sac en plastique (orange ou transparent) ne sera ramassé. Les feuilles mortes, le gazon et les résidus de jardin sont acceptés.





Crédit photo: Émilie Constantin

Crédit d'impôt pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2017, le gouvernement du Québec a instauré un crédit d'impôt remboursable afin d'aider financièrement les propriétaires résidentiels devant mettre aux normes leurs installations septiques. Ainsi, ce crédit d'impôt s'adresse aux propriétaires qui feront réaliser ces travaux par un entrepreneur mandaté après le 31 mars 2017 et avant le 1^{er} avril 2022. De fait, l'aide financière gouvernementale, qui peut atteindre 5 500 \$ par résidence, représente 20 % de la partie excédant 2 500 \$ des dépenses admissibles.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, responsable de ce programme, rappelle que les dépenses doivent correspondre à des travaux reconnus de mise aux normes des installations d'assainissement des eaux usées d'une résidence principale ou d'une résidence secondaire si elle est habitable à l'année et généralement occupée par le propriétaire.

Pour plus d'information sur ce crédit d'impôt avantageux et pour remplir le formulaire, consultez le lien Web suivant : [revenuquebec.ca/documents/fr/formulaires/tp/tp-1029.ae\(2017-11\).pdf](https://revenuquebec.ca/documents/fr/formulaires/tp/tp-1029.ae(2017-11).pdf).



DEMANDES DE PERMIS

Pour adresser différentes demandes au Service de l'urbanisme, rien de plus simple! Il vous suffit de remplir l'un des formulaires disponibles en ligne sur le site Web de la Municipalité, dans la section Services en ligne. Les formulaires disponibles sont les suivants:

- Demande de permis pour une nouvelle résidence
- Demande de certificat d'autorisation de bâtiment ou construction accessoire
- Demande de dérogation mineure
- Demande de certificat d'autorisation pour l'abattage d'arbres
- Projet soumis à un plan d'implantation et d'intégration architecturale

Pour plus d'information, on peut joindre le Service de l'urbanisme en composant le 450 563-2505, poste 2224.

Dépôt de matériaux sur les terrains privés

La Municipalité de Saint-Hippolyte autorise les citoyens qui le désirent à déposer des matériaux d'excavation sur leur terrain d'ici la fin de la saison estivale. Si vous souhaitez déposer de telles matières, il vous suffit de remplir le formulaire en ligne à l'adresse saint-hippolyte.ca/services-aux-citoyens/services-en-ligne/. Veuillez noter que toutes les demandes feront l'objet d'une vérification au préalable, mais qu'aucuns frais ne seront exigés.

LAMPADAIRE DÉFECTUEUX ?

Si vous remarquez un lampadaire défectueux sur le territoire, signalez-le au Service des travaux publics au 450 563-2505, poste 2242, en précisant le problème observé, soit un clignotement ou une lumière constamment allumée ou éteinte, en plus de noter le numéro inscrit sur le poteau ou l'intersection où il se trouve. Merci à l'avance de votre collaboration!

TRAVAUX SAISONNIERS

Vidange des trappes à sédiments	Septembre, octobre et novembre
Mise en tas des abrasifs d'hiver	Octobre
Retrait des ralentisseurs de vitesse	Mi-octobre
Fermeture des parcs à vocation estivale	Mi-octobre
Vérification des sentiers de ski de fond et de raquette	Octobre et novembre
Réparation des vannes d'aqueduc	Novembre

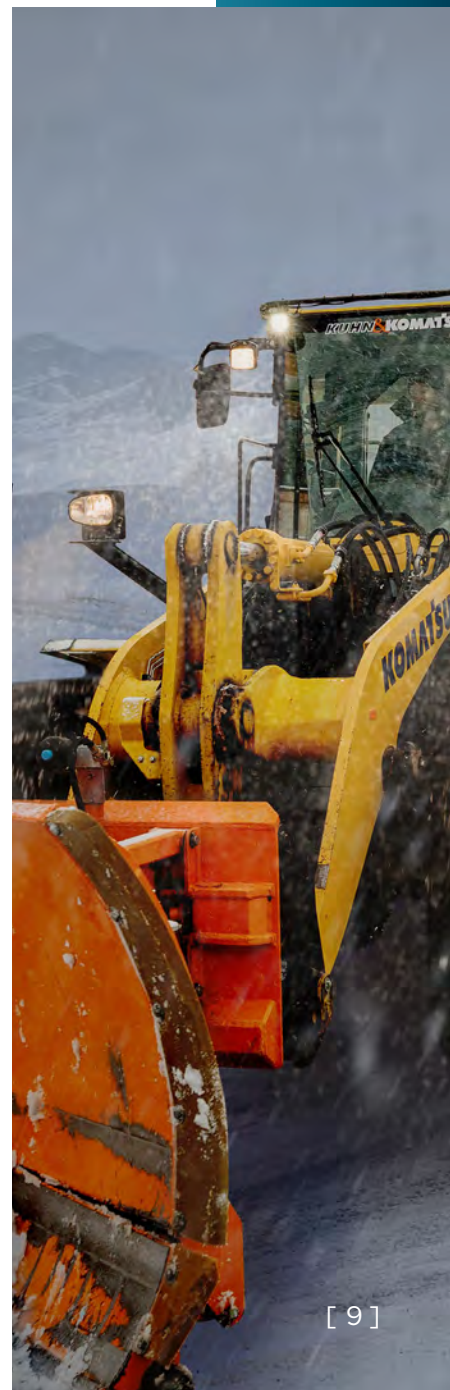
PLANIFICATION HIVERNALE POUR UN RÉSEAU ROUTIER SÉCURITAIRE

L'équipe des travaux publics est déjà à l'œuvre afin d'assurer la sécurité sur les 217 kilomètres de routes du territoire durant l'hiver. La précieuse collaboration de la population est impérative pour faciliter les opérations de déneigement:

- Assurez-vous de bien identifier, à l'aide de balises de couleur appropriée, les murs, les haies, les clôtures et autres éléments paysagers ou structuraux en bordure de la route. Ces derniers doivent être situés à 60 cm de l'emprise de rue (ligne de terrain).
- Les abris d'hiver doivent être situés à plus d'un mètre de l'emprise de rue.
- Les bacs pour la collecte à trois voies et les boîtes aux lettres doivent être bien nettoyés et balisés. Lors de la journée de collecte, assurez-vous que vos bacs sont disposés de façon à ne pas nuire au déneigement. Les bacs doivent être situés en bordure de la rue, sur le terrain de la résidence desservie.
- Le stationnement sur les voies publiques est interdit du 15 novembre au 23 décembre, et du 3 janvier au 1^{er} avril, entre minuit et 7h. Même lorsque le stationnement est permis, il est important de veiller à ce que les véhicules n'entravent pas le travail des déneigeurs.
- Rappelez-vous qu'il est interdit de déposer la neige dans toutes les rues de la municipalité.
- Enfin, sachez que nos équipes travaillent parfois tard dans la nuit ou très tôt le matin en période hivernale. Leur seul objectif est de procéder rapidement au déneigement des routes afin de vous permettre de circuler de façon sécuritaire sur l'ensemble de notre territoire. Nous faisons appel à votre patience, afin de leur permettre d'effectuer rapidement leurs opérations de déneigement.

IMPORTANTES TRAVAUX DE DRAINAGE

Des travaux visant à contrer les points d'érosion dans le bassin versant du lac de l'Achigan sont en cours pour réduire le déplacement de sédiments vers le lac de l'Achigan et ses affluents.



Journées de la culture

24 AU 26 SEPTEMBRE 2020

Trois journées d'activités artistiques et culturelles gratuites et ouvertes à tous.

24 SEPTEMBRE 2020 | FORMULE 5 À 7

Vernissage de l'exposition *Sur le fil de mon imaginaire* | Hélène Lachapelle

25 SEPTEMBRE 2020 | TOUTE LA JOURNÉE



Le Funky Art Cartel revendique la créativité au quotidien pour un monde meilleur afin de se remémorer combien l'art est essentiel à la société. Sensible aux enjeux environnementaux actuels, le groupe met le recyclage de peinture et de matériaux au cœur de chaque projet. L'objectif : inspirer le plus de gens possible par la beauté des formes et couleurs dans son expression la plus simple. Venez à la rencontre de trois artistes multidisciplinaires et influencez la composition de la murale

qui sera réalisée en direct. Pour ce faire, laissez votre trace en répondant à la question suivante : Demain, à Saint-Hippolyte, je rêve de... ? Vous aurez jusqu'au 18 septembre pour laisser vos suggestions à la bibliothèque. Une sélection des messages sera effectuée par les artistes.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020
10 H 30

* **BRUNCH SPECTACLE MUSICAL
EN COMPAGNIE DE RADIO M**

Assistez à un brunch musical sur la terrasse de la bibliothèque. Café et croissants seront offerts sur place.

Quand vous syntonisez Radio M, vous entendez les chansons préférées de Marianne Mathieu et Maude Locat arrangées à leur façon. Vous écouterez des souvenirs, des moments marquants, des anecdotes tantôt drôles, tantôt tristes.

Radio M, c'est leur radio où tout est permis. Bienvenue sur les ondes de Radio M!

26 SEPTEMBRE 2020
13 H À 15 H

**ATELIER IMAGE PAR IMAGE
« STOP MOTION »**

À l'aide d'objets de toutes sortes et d'outils simples et accessibles, les participants se familiariseront avec les différentes étapes de création d'un court film d'animation. De la scénarisation au montage, les jeunes devront relever le défi de raconter une histoire. Un dévoilement public aura lieu en fin d'atelier. Enfin, les jeunes participants repartent avec leur création sur une clé USB après l'atelier.

Cet atelier s'adresse aux enfants âgés de 8 ans et plus. Des équipes de deux seront formées et les parents sont invités à collaborer avec leurs enfants lors de la réalisation. Tout l'équipement est fourni.



PLACES LIMITÉES

Inscription obligatoire à biblio@saint-hippolyte.ca ou par téléphone au 450 224-4137.

* En cas de pluie, le spectacle sera présenté à l'intérieur, où les abonnés pourront profiter d'une ambiance musicale feutrée lors de leur passage à la bibliothèque.

Crédit photo Dominique Sohy

Crédit photo Pierre Mainville

Exposition d'Hélène Lachapelle

24 SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE 2020
SUR LE FIL DE MON IMAGINAIRE

L'exposition *Sur le fil de mon imaginaire* par Hélène Lachapelle est une rétrospective du travail de l'artiste peintre depuis les cinq dernières années. Ses tableaux vous projeteront dans un monde beaucoup plus vaste, même infini, en laissant le terrain libre à votre imaginaire! Vous y verrez peut-être le silence et l'immobilité qui se trouvaient à l'origine sur la toile blanche, puis le mouvement, tantôt petit, tantôt large et parfois déchaîné, qui s'y est installé, amenant le chaos et puis le mystérieux, les espaces de plein et de vide, les contrastes de couleurs, de formes, de textures, les lumières et transparences, enfin ce qui mène à la présence de l'intention intime et insoupçonnée de l'artiste lorsqu'elle réussit à taire sa tête et à laisser passer l'essence.

«Je marche dans l'inconnu sur le fil de mon imaginaire, telle une funambule, souvent à l'aveugle, avec ma spontanéité et mes peurs.» **Hélène Lachapelle**

Exposition de Marie Diane Bessette

29 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE 2020
DANS LE CERCLE DES OISEAUX

Cette exposition de l'artiste peintre Marie Diane Bessette, de Prévost, livre sa vision de l'énergie des oiseaux du Québec dans leur milieu naturel. Ses connaissances aviaires, arboricoles et horticoles sont mises à profit au travers de son ressenti de la personnalité de l'oiseau et de son environnement. Elle compose avec la nature et les vibrations des couleurs, du temps et des saisons: les couleurs terre, les bleus de l'eau et du ciel, comme les blancs de l'air.

«Je cherche à partager, communiquer ma vision, sensibiliser le public à l'essence de ces êtres fascinants.» **Marie Diane Bessette**

cambiom.com

Crédit photo: Caroline Babin



Tous sont conviés
au vernissage de
l'exposition en
présence de l'artiste
le jeudi 24 septembre
en formule 5 à 7.



Crédit photo: Lucien Lisabelle

Vous pouvez rencontrer
l'artiste lors du vernissage
le 29 octobre dans une
formule 5 à 7.
Marie Diane Bessette se
fera un plaisir de vous
parler de sa passion et de
répondre à vos questions.

PÉRIODE D'INSCRIPTION : DU 14 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE 2020

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	SESSION	HORAIRE	DURÉE	DATE	PROF
Badminton libre	14 ans +	8 sem.	Mardi 19 h	2 h 30	20 octobre au 8 décembre	Stéphanie Blanchard
Badminton libre	14 ans +	8 sem.	Jeudi 19 h	2 h 30	22 octobre au 10 décembre	Stéphanie Blanchard
Club de karaté Acquisition et développement des techniques et mouvements de cette discipline	6 ans +	8 sem.	Lundi et mercredi 18 h 30	1 h 30	19 octobre au 9 décembre	Michel Petit
Gymnastique douce débutant Concept alliant étirements et contractions musculaires dans le but d'assouplir et développer le corps	18 ans +	8 sem.	Mercredi 11 h 30	1 h	21 octobre au 9 décembre	Lise Doyon
Gymnastique douce avancé Concept alliant étirements et contractions musculaires dans le but d'assouplir et développer le corps	18 ans +	8 sem.	Lundi 10 h 30	1 h	19 octobre au 7 décembre	Lise Doyon
Randonnée méditation et yoga Marche en raquettes suivi d'une séance de yoga	16 ans +	8 sem.	Jeudi 9 h 30	1 h 30	22 octobre au 10 décembre	Nathalie Saintonge
Stretching Étirements divers visant à réduire les tensions	18 ans +	8 sem.	Mercredi 10 h 30	1 h	21 octobre au 9 décembre	Lise Doyon
Yoga pour tous Discipline du corps et de l'esprit via une variété de postures et de pratiques respiratoires	16 ans +	8 sem.	Mercredi 19 h	1 h	21 octobre au 9 décembre	Nathalie Saintonge
Zumba Entraînement aérobique sur musique latine	16 ans +	8 sem.	Jeudi 19 h 30	1 h	22 octobre au 10 décembre	Julie Goyer
Zumba Gold Entraînement aérobique sur musique latine	50 ans +	8 sem.	Mercredi 9 h	1 h	21 octobre au 9 décembre	Julie Goyer
Yoga thérapie VIA INTERNET Pour clientèle active, cette approche améliore la qualité de mouvement au quotidien. Informations: academieathletik.com	16 ans +	8 sem.	Mardi 18 h 30	1 h	20 octobre au 8 décembre	Catherine Martin
Danse en ligne	50 ans +	8 sem.	Lundi 13 h (débutant) 14 h 15 (Intermédiaire)	1 h 15	19 octobre au 7 décembre	Linda Paquin

ACTIVITÉS JEUNESSE

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	SESSION	HORAIRE	DURÉE	DATE	PROF
Danse hip-hop Enseignement de différents styles issus du mouvement populaire hip-hop	7-12 ans	8 sem.	Jeudi 18 h 30	1 h	22 octobre au 10 décembre	Sabrina Sylvain
Danse créative	3-4 ans	8 sem.	Dimanche 9 h 15	45 min	18 octobre au 29 novembre et 13 décembre	Clara Creighton
Pré-ballet	5-6 ans	8 sem.	Dimanche 10 h 15	1 h	18 octobre au 29 novembre et 13 décembre	Clara Creighton
Cirque 4-6 ans Techniques de manipulation d'objets, équilibre et acrobaties	4-6 ans	8 sem.	Samedi 14 h 30	1 h	24 octobre au 12 décembre	Les Forains Abyssaux
Cirque 7-12 ans Techniques de manipulation d'objets, équilibre et acrobaties	7-12 ans	8 sem.	Samedi 15 h 30	1 h 30	24 octobre au 12 décembre	Les Forains Abyssaux
Cirque 13-17 ans Techniques de manipulation d'objets, équilibre et acrobaties	13-17 ans	8 sem.	Samedi 17 h	2 h	24 octobre au 12 décembre	Les Forains Abyssaux

Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

LIEU	PRIX RÉSIDENT	PRIX NON-RÉSIDENT	NOMBRE MAXIMAL DE PARTICIPANTS
École du Grand-Rocher 111 ^e Avenue	24 \$	40 \$	16
École des Hauteurs	24 \$	40 \$	16
Centre des loisirs et de la vie communautaire	Enfant : 70 \$ Adulte : 80 \$	Enfant : 82 \$ Adulte : 95 \$	16
Centre des loisirs et de la vie communautaire	53 \$	61 \$	12
Centre des loisirs et de la vie communautaire	53 \$	61 \$	12
Centre des loisirs et de la vie communautaire	78 \$	108 \$	15
Centre des loisirs et de la vie communautaire	53 \$	61 \$	12
Centre des loisirs et de la vie communautaire	53 \$	61 \$	12
Centre des loisirs et de la vie communautaire	53 \$	61 \$	15
Centre des loisirs et de la vie communautaire	53 \$	61 \$	15
À domicile via la plateforme Zoom	56 \$	65 \$	20
Centre des loisirs et de la vie communautaire	53 \$	61 \$	15

LIEU	PRIX RÉSIDENT	PRIX NON-RÉSIDENT	NOMBRE MAXIMAL DE PARTICIPANTS
Centre des loisirs et de la vie communautaire	46 \$	52 \$	12
Centre des loisirs et de la vie communautaire	46 \$	52 \$	12
Centre des loisirs et de la vie communautaire	46 \$	52 \$	12
École du Grand-Rocher 111 ^e Avenue	80 \$	95 \$	10
École du Grand-Rocher 111 ^e Avenue	99 \$	115 \$	15
École du Grand-Rocher 111 ^e Avenue	125 \$	145 \$	15

MODES D'INSCRIPTION

saint-hippolyte.ca
Centre des loisirs et de la vie communautaire
ou 450 563-2505, poste 2231

REMBOURSEMENT

Si des mesures d'hygiène gouvernementales devaient forcer la Municipalité à annuler la session de cours, les participants recevraient un remboursement au prorata des cours restants.

MESURES PARTICULIÈRES COVID-19

Pour les cours extérieurs : la distanciation de 2 mètres doit être observée en tout temps. Le port du masque n'est pas obligatoire.

Pour les cours intérieurs :

1. Tous les participants doivent signer un registre à leur entrée dans le bâtiment ;
2. Le port du masque est obligatoire pour circuler à l'intérieur du bâtiment. Le masque peut être enlevé durant le déroulement de l'activité seulement ;
3. Pour les cours nécessitant de s'étendre au sol (stretching, yoga, gymnastique douce), le participant doit apporter son propre tapis. Aucun matériel ne sera prêté par la Municipalité ;
4. La distanciation de 2 mètres doit être respectée entre les participants.

Camp de jour 2020



Défi relevé!

C'est dans un contexte particulier que s'est déroulé le camp les Tortilles cet été. En effet, les mesures de distanciation sociale émises par le gouvernement du Québec, en lien avec la COVID-19, ont grandement perturbé la programmation originalement préparée. Comme le transport par autobus n'était pas chose possible, toutes les activités du camp se sont déroulées sur deux sites municipaux, à savoir le Centre des loisirs et de la vie communautaire et l'école des Hauteurs.

Les ratios moniteurs-enfants imposés par le gouvernement ont fait en sorte que le nombre de moniteurs requis a dû être doublé, et ce, à quelques semaines du début du camp. Cela a représenté un défi de taille pour le Service des loisirs, qui s'est rapidement placé en mode recrutement à la fin du mois de mai afin de compléter son équipe. Malgré tout, un total de 18 moniteurs ont su faire preuve d'une grande créativité afin de faire vivre aux enfants hippolytoises et hippolytois un été teinté de plaisir, de soleil... et de distanciation!



FESTIVAL DES SENTIERS LE 24 OCTOBRE PROCHAIN

La Municipalité de Saint-Hippolyte est heureuse de présenter, pour une cinquième année consécutive, ce populaire événement à saveur familiale dans les sentiers du Centre de plein air Roger-Cabana. Comme tout événement tenu en 2020, le Festival des sentiers respectera les consignes gouvernementales en raison de la pandémie de la COVID-19.

Ainsi, des règles d'hygiène particulières devront être scrupuleusement respectées. Les inscriptions se font sur le site ms1timing.com dès le 22 septembre. Le nombre de participants est limité à 175, toutes catégories confondues: faites vite!

ÉPREUVE	HEURE DE DÉPART	COÛT
10 km	9 h	20 \$
5 km	10 h 30	20 \$
1 km	11 h 30	10 \$
2 km	12 h 15	10 \$

DESCENTE DE BATEAUX DU LAC DE L'ACHIGAN

HORAIRE AUTOMNAL

8 septembre au 12 octobre 2020
Lundi, jeudi, vendredi, samedi
et dimanche: 9 h 30 à 16 h 30

13 au 31 octobre 2020
Lundi, vendredi, samedi
et dimanche: 10 h à 16 h

Après le 31 octobre 2020, ouverture de la barrière sur rendez-vous seulement. Un avis d'au moins 48 heures et des frais de 100 \$ par embarcation seront alors applicables.

Interdiction de brûler vos feuilles mortes

En vertu de la réglementation municipale, il est strictement interdit de faire brûler des feuilles mortes. En effet, ce geste est nocif pour l'environnement et la santé des personnes exposées. Pour vous aider à vous débarrasser de vos feuilles mortes de manière responsable, consultez l'horaire de la collecte prévue à cette fin au saint-hippolyte.ca. Toute personne qui contrevient à la réglementation est passible d'amendes allant de 500 \$ à 1 000 \$.

IMPORTANT!

Avant de procéder à la première flambée de la saison froide, pensez à examiner votre cheminée à l'aide d'un petit miroir afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).

Source : ministère de la Sécurité publique du Québec.

Le ramonage permet :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;
- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote);
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;
- Au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composants.

Méfiez-vous d'un ramonage partiel qui n'inclut que le passage d'une brosse dans le conduit de la cheminée. Des interventions à l'intérieur du bâtiment devraient aussi être effectuées par un ramoneur professionnel et les résidus du ramonage devraient être retirés par celui-ci.



10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

Bibliothèque

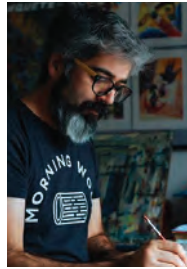
Halloween

La bibliothèque vous propose une série d'activités pour souligner les festivités d'Halloween en grand! Les activités sont offertes gratuitement et l'inscription est requise. **Les places sont limitées** pour toutes les activités et les mesures de distanciation devront être respectées.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En personne au comptoir de prêt de la bibliothèque, par téléphone au 450 224-4137 ou par courriel à biblio@saint-hippolyte.ca.

SAMEDI 3 OCTOBRE 2020 10 H 30 ATELIER DE DÉCORATION DE CITROUILLES EN DESSIN



L'illustrateur **Simon Dupuis** invite la population (ouvert à tous) à venir explorer la thématique des créatures fantastiques. L'artiste guidera les participants dans leur démarche pour explorer le dessin au trait (hachuré ou en aplat). L'expérience consistera à illustrer des fantômes, loups-garous, dragons, farfadets, vampires et autres sombres créatures de leur choix en les reproduisant en haut contraste sur des citrouilles, qui deviendront la toile de fond pour l'occasion.

SAMEDI 17 OCTOBRE 2020 10 H 30 CONTE ET BRICOLAGE AVEC GIL

Les enfants de 3 ans et plus sont invités à assister à la lecture du conte d'Halloween avec **Gil** et à participer à l'atelier de bricolage. Tous repartiront avec leur création!

SAMEDI 31 OCTOBRE 2020 10 H 30 SPECTACLE DE MAGISLAIN



Sorciers, princesses, citrouilles et superhéros âgés de 3 ans et plus sont invités au spectacle de magie de **Magislain**. Accompagné de son lapin, il vous promet des tours spectaculaires, interactifs et très colorés qui se succéderont dans un tourbillon d'enchantement et d'humour.

À VOS FRIGOS



18 NOVEMBRE 2020 19 H CONFÉRENCE À VOS FRIGOS

Venez assister à la conférence **À vos frigos**, présentée par un(e) expert(e) en lutte au gaspillage alimentaire du Jour de la Terre. Au menu: une heure de discussions autour des enjeux entourant le gaspillage alimentaire, ainsi que des trucs et astuces à mettre en pratique à la maison, au bureau et dans toutes vos recettes!

VENTE DE LIVRES | 6 ET 7 NOVEMBRE 2020

Passionnées et passionnés de lecture, c'est le temps d'enrichir votre bibliothèque personnelle à faible coût. La traditionnelle vente de livres aura lieu le vendredi 6 novembre, de 10 h à 20 h, et le samedi 7 novembre, de 10 h à 15 h.

Une grande sélection de livres vous attend avec plusieurs dons reçus dans la dernière année. Contribution volontaire, paiement en argent comptant seulement et n'oubliez pas d'apporter vos sacs réutilisables.

* Il est possible qu'un temps d'attente soit à prévoir afin de respecter les mesures de distanciation sociale en vigueur.

Heures d'ouverture

Mardi et mercredi
13 h à 20 h
Jeudi et vendredi
10 h à 20 h
Samedi
10 h à 15 h

Suivez-nous sur Facebook pour découvrir nos nouveautés hebdomadaires et sur mabiblioamoi.ca
450 224-4137 | Bibliothèque de Saint-Hippolyte | 2258, chemin des Hauteurs